

Huissier de Justice

56 route de Champigny
BP 75
94350 Villiers sur Marne

Tél. : 01 49 30 97 00
Fax : 01 49 41 11 56

morelgeslinhuissier94@orange.fr



Paiement Sécurisé en ligne
 Sur notre site

www.huissiermorelgeslin.c
om

Identifiant : 63184
Mot de passe : 774356

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**



Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	150,00

H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe	14,89

T.T.C	469,22

REFERENCES A RAPPELER :
MD:18179 - ASG/DGE
01/03/2019
819

PV DE DESCRIPTION AUX FINS DE SAISIE IMMOBILIERE ARTICLE 35 36 37 DU DECRET 2006 – 936 DU 27 JUILLET 2006

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF et le VINGT HUIT FÉVRIER

A LA REQUETE DE

BANQUE CHAABI DU MAROCSA au capital de 37 478 000 euros immatriculée rcs paris numero 722 047 552 dont le siège social est 49 Avenue Kléber 75116 PARIS Agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maitre Alexandra JAULIN avocat au barreau du Val de marne demeurant 1 avenue de l'atré de tassigny à NOGENT SUR MARNE .

Et avocat plaçant Emmanuel TINLAND membre de la scp ROSSEVELT avocat 37 avenue Franklin roosevelt 75008 PARIS .

Lequel se constitue et occupera sur les présentes poursuites de saisie immobilière et ses suite, et au cabinet duquel pourront être notifiées tous actes relatifs au commandement, offres réelles et toutes significations relatives à la saisie..

EN VERTU de :

De la copie exécutoire d' un acte reçu par Maitre AZIZA Notaire associé membre de la SCP Patrick AZIZA à IVRY SUR SEINE en date du 17 Decembre 2010 contenant vente au profit de et prêt à ce dernier par la banque CHAABI du MAROC .

Je, Martine MOREL-GESLIN, Titulaire d'un Office d'Huissier de justice près le Tribunal de Grande Instance de CRETEIL, y résidant 56 ROUTE DE CHAMPIGNY 94350 Villiers sur marne, soussignée

Me suis transportée ce jour sur la commune de IVRY SUR SEINE
140 Avenue Jean Jaurès RDC 94200 IVRY SUR SEINE
En l'absence de l'occupant.

DESIGNATION

Le bien depend de l'immeuble à usage d'habitation , cadastré section AR numéro 38 pour une contenance de 10 ares et 61 centiares .

DESCRIPTION

Au rez de chaussee sur arriere au droit des parkings un appartement avec courette compose d'une pièce ouverte à usage de cuisine et sejour une salle de bains avec WC, une cave.

Extérieur, petite courette délimitée des abords par une grille en fer ajouré, d'un portillon.
La dalle est en béton.

Sur la façade et au droit de la porte d'entrée, l'appartement se trouvant au rez-de-chaussée, présence d'une marquise, cette marquise est détruite.
Un spot ancien est fixé à la structure.

Pénétrant dans l'appartement, je constate que la porte est équipée d'un double verrou dont l'un des deux est cassé.
Deux fenêtres permettent d'éclairer le logement.

Entrée :

MD:18179

Acte : 38443

**Martine MOREL-
GESLIN**

Huissier de Justice

56 route de Champigny
BP 75
94350 Villiers sur Marne

Tél. : 01 49 30 97 00
Fax : 01 49 41 11 56

morelgeslinhuissier94@orange.fr



Paieiment Sécurisé en ligne
Sur notre site

www.huissiermorelgeslin.c
om

Identifiant : 63184
Mot de passe : 774356

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

ORIGINAL



Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	150,00

H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe	14,89

T.T.C	469,22

REFERENCES A RAPPELER :
MD:18179 - ASG/DGE

01/03/2019
819

nous entrons directement sur une cuisine située à main gauche.

Le sol est carrelé les murs présentent un carrelage partiel et du papier peint le plafond est peint.

Au plafond se trouve une sortie électrique de fil avec une douille, type bout de fil..

La fenêtre est en PVC, elle est munie d'un volet.

Meubles hauts et meubles bas équipent cette cuisine, une hotte est en place.

Le bloc évier est équipé d'un col de cygne.

Un four est encastré.

Prise de courant et interrupteurs sont en place
tableau de fusibles disjoncteurs et compteurs sont visibles.

Séjour ouvert, le sol est toujours carrelé à l'identique de celui de la cuisine les murs présentent un papier peint.

La fenêtre en PVC est équipée d'un déflecteur.

Le volet est en place.

Le radiateur électrique est décroché de son mur.

La salle de bains se trouve au fond et à gauche.

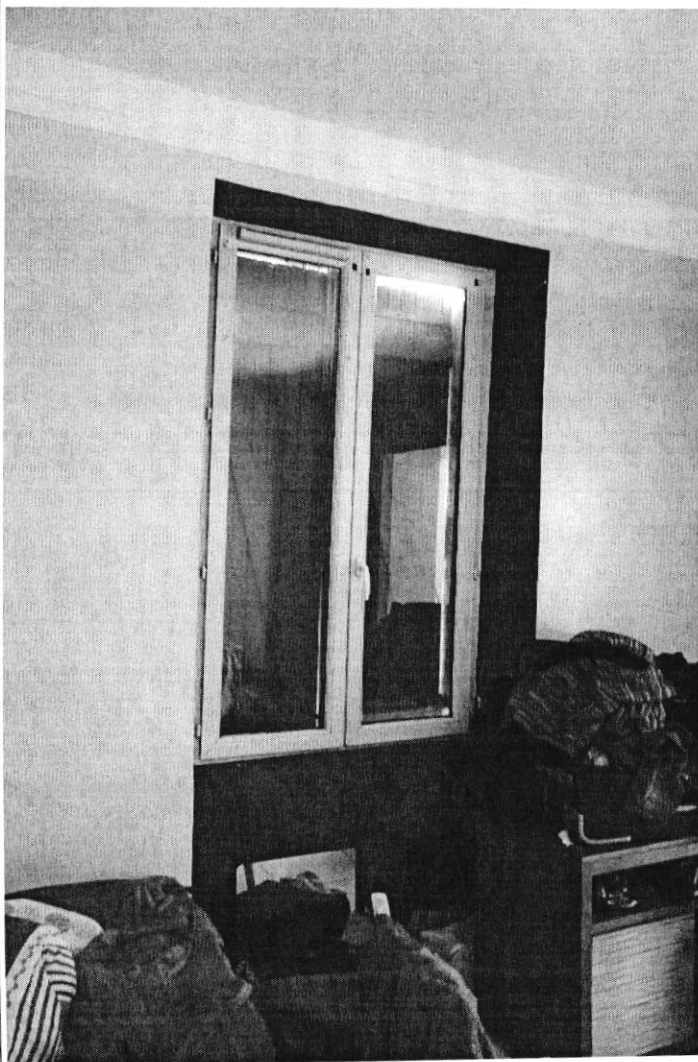
Dans cette salle de bains il y a un fenestron en PVC, menuiserie basculante.

Le sol est toujours carrelé les murs sont crépis.

Se trouvent dans cette salle de bains une douche à l'italienne .

Le lavabo émail sur colonne

un WC à réservoir adossé.



**Martine MOREL-
GESLIN**

Huissier de Justice

56 route de Champigny
BP 75
94350 Villiers sur Marne

Tél. : 01 49 30 97 00
Fax : 01 49 41 11 56

morelgeslinhuissier94@orange.fr



Paiement Sécurisé en ligne
Sur notre site

www.huissiermorelgeslin.c
om

Identifiant : 63184
Mot de passe : 774356

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

ORIGINAL



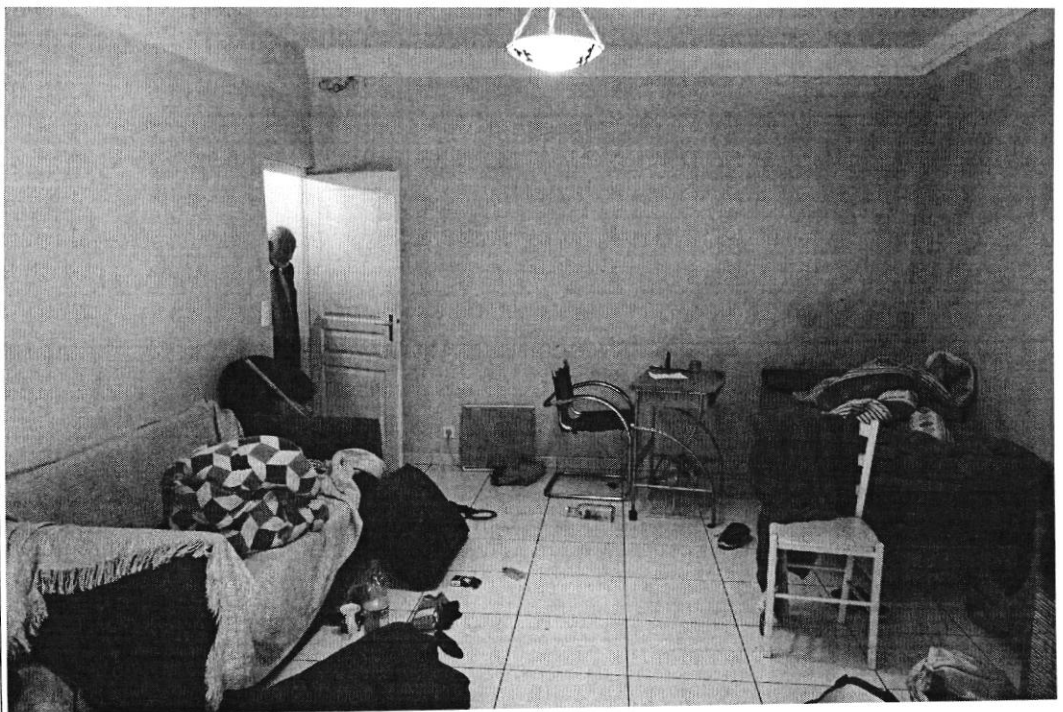
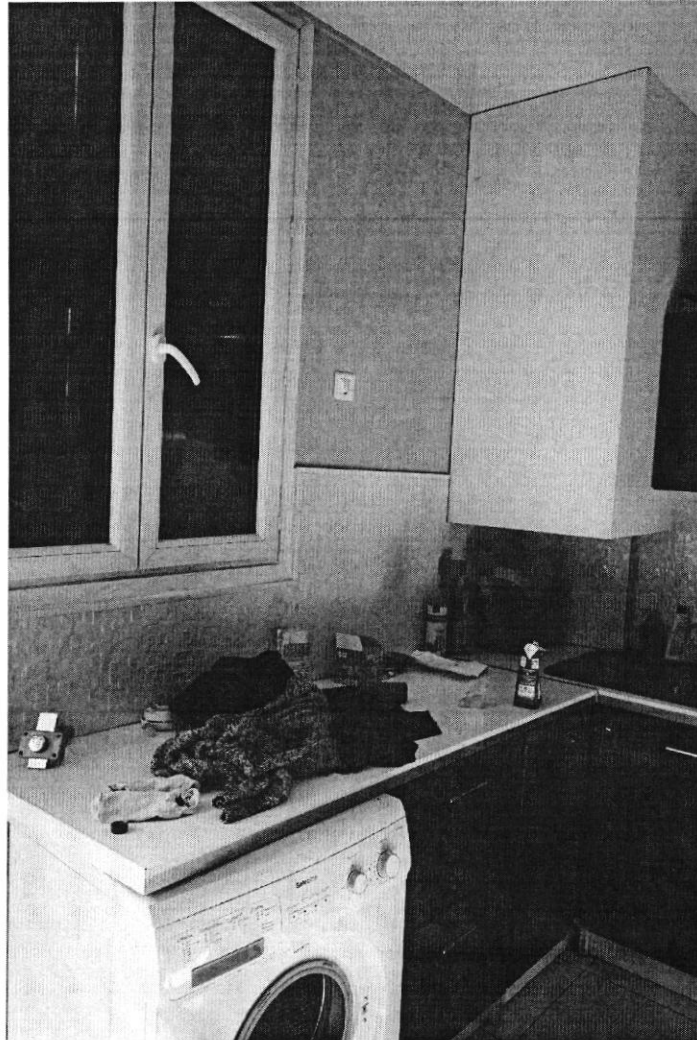
Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	150,00

H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe	14,89

T.T.C	469,22

REFERENCES A RAPPELER :
MD:18179 - ASG/DGE

01/03/2019
819



**Martine MOREL-
GESLIN**

Huissier de Justice

56 route de Champigny
BP 75
94350 Villiers sur Marne

Tél. : 01 49 30 97 00
Fax : 01 49 41 11 56

morelgeslinhuissier94@orange.fr



Paiement Sécurisé en ligne
 Sur notre site

www.huissiermorelgeslin.c
om

Identifiant : 63184
Mot de passe : 774356

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

ORIGINAL



Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	150,00

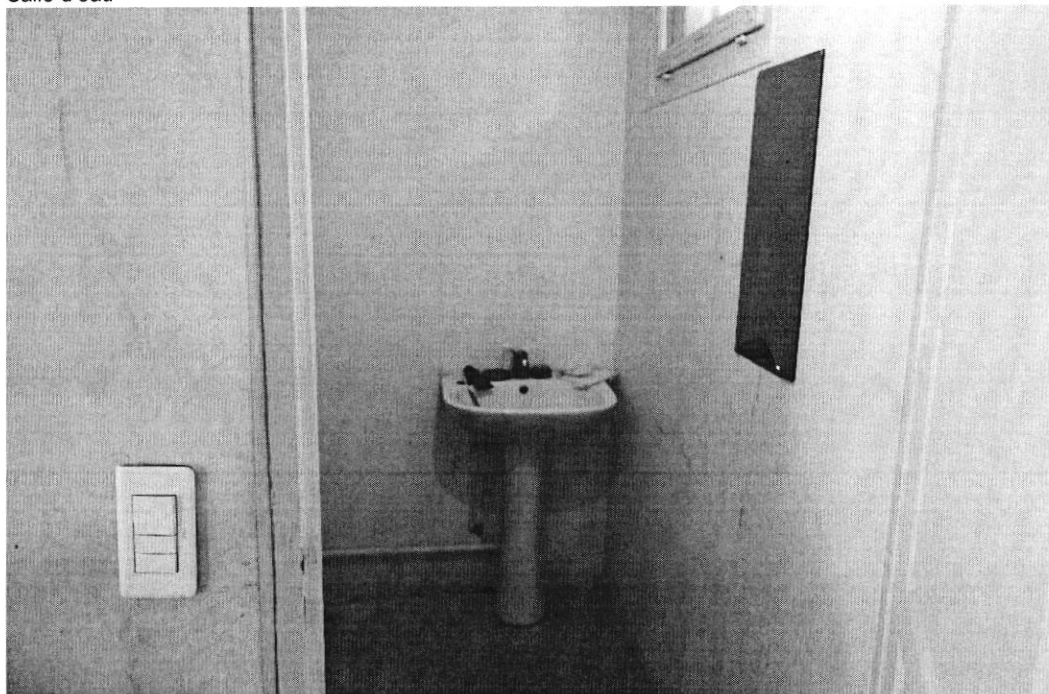
H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe	14,89

T.T.C	469,22

REFERENCES A RAPPELER :
MD:18179 - ASG/DGE

01/03/2019
819

Salle d'eau



CARACTERE DE L IMMEUBLE OBJET DE LA SAISIE

MD:18179

Acte : 38443

**Martine MOREL-
GESLIN**

Huissier de Justice

56 route de Champigny
BP 75
94350 Villiers sur Marne

Tél. : 01 49 30 97 00
Fax : 01 49 41 11 56

morelgeslinhuissier94@orange.fr



Paiement Sécurisé en ligne
Sur notre site

www.huissiermorelgeslin.com

Identifiant : 63184
Mot de passe : 774356

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

ORIGINAL



Emol.	220,94
SCT	7,67
Vacation	150,00

H.T.	378,61
Tva 20%	75,72
Taxe	14,89

T.T.C	469,22

REFERENCES A RAPPELER :
MD:18179 - ASG/DGE

01/03/2019
819

L'appartement est occupé à usage d'habitation par

IMMEUBLE syndic non identifié

EN TANT QUE DE BESOIN TRES IMPORTANT

Loi 91-650 du 9 juillet 1991 :

Article 20 (Modifié par Loi n°92-644 du 13 juillet 1992) :

A l'expiration d'un délai de huit jours à compter d'un commandement de payer signifié par un huissier de justice et resté sans effet, celui-ci peut, sur justification du titre exécutoire, pénétrer dans un lieu servant à l'habitation et, le cas échéant, faire procéder à l'ouverture des portes et des meubles.

Article 21 (Modifié par Ordonnance n°2006-461 du 21 avril 2006) :

En l'absence de l'occupant du local ou si ce dernier en refuse l'accès, l'huissier de justice chargé de l'exécution ne peut y pénétrer qu'en présence du maire de la commune, d'un conseiller municipal ou d'un fonctionnaire municipal délégué par le maire à cette fin, d'une autorité de police ou de gendarmerie, requis pour assister au déroulement des opérations ou, à défaut, de deux témoins majeurs qui ne sont au service ni du créancier, ni de l'huissier de justice chargé de l'exécution.

Dans les mêmes conditions, il peut être procédé à l'ouverture des meubles.

L'huissier de justice mandaté par le créancier poursuivant pour procéder à la description d'un immeuble faisant l'objet d'une saisie ne peut pénétrer dans les lieux occupés par un tiers en vertu d'un droit opposable au débiteur que sur autorisation préalable du juge de l'exécution, à défaut d'accord de l'occupant.

NOTA:

La présente ordonnance 2006-461 du 21 avril 2006 entre en vigueur le 1er janvier 2007. (Article 168 du décret 2006-936 du 27 juillet 2006).

Le présent procès verbal comporte 5 feuilles

